

DETERQUAT AL LINGETTES

Réf 1976

Lingettes désinfectantes sans rinçage

1. PROPRIETES :

Lingettes sans rinçage pour la désinfection des surfaces en milieu agro-alimentaire et environnement alimentaire. Lingettes bleues imprégnées d'une solution désinfectante.

Ces lingettes sont destinées aux surfaces pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires et pouvant ne pas être rincées à l'eau potable après usage (section Ib, Arrêté du 8 septembre 1999).

DETERQUAT AL lingettes est un produit prêt à l'emploi sans rinçage dont la solution bactéricide et fongicide est enregistrée sous le N°AMM BTR0142, en utilisation pour le TP2 et TP4.

Efficacité bactéricide selon les normes EN 1276 et EN 13697 en 5 min à 20 °C.

Efficacité fongicide selon les normes EN 1650 et EN 13697 en 15 min à 20 °C.

DETERQUAT AL est virucide selon la norme EN 14476 sur polyovirus, adénovirus, Influenza virus (H1N1 Grippe A, H5N1 Grippe aviaire), hépatite B et C, HIV, Rotavirus (gastro enterite), virus Herpès simplex.

Les lingettes permettent la désinfection par essuyages humides des surfaces, plans de travail et petits matériels :

- ✓ Matériel de découpe, couteaux, machines à jambons, hachoirs, attendrisseurs, tables en bois,...
- ✓ Matériel de conservation, vitrines frigorifiques, réfrigérateurs, caisses,...
- ✓ Matériel de conditionnement, plats moules, marbres,...
- ✓ Sanitaire, poignée de porte....
- ✓ Jouets...

L'utilisation des lingettes ne dispense pas du protocole de nettoyage, préalable à toute désinfection et du protocole de stérilisation des instruments pouvant être stérilisés par un procédé approprié.

2. MODE D'EMPLOI :

Tirer verticalement une lingette imprégnée jusqu'à la pré-découpe. Séparer d'un coup sec. Frotter la lingette sur les surfaces à désinfecter pendant au moins 30 secondes. Laisser sécher.

Le produit est compatible avec la plupart des matériaux sauf plexiglas ; procéder à un essai préalable.

Si la lingette suivante n'avait pas amorcé sa sortie, ouvrir le conditionnement et réamorcer par la lingette du dessus.

Bien refermer le conditionnement après usage, pour éviter le dessèchement des lingettes.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Descriptif :	Boîte distributrice blanche avec couvercle refermable
Aspect :	Lingettes en viscose/cellulose de 185 X 215 mm, non tissé de couleur bleue Grammage : 28 g/m ² -
pH :	7.5 +/- 0,5
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Caractéristique :	Totalement miscible à l'eau
Contient parmi d'autres composants :	Désinfectant
Quantité de matières actives d'une lingette imprégnée :	Alcool Ethylique (N°CAS : 64-17-5) à 14.59 g/kg et 2-Phénoxyéthanol (N° CAS : 122-99-6) à 0.01 g/kg

Solution d'imprégnation :

Efficacité bactéricide selon les normes EN 1276 et EN 13697 en 5 min à 20 °C.

Efficacité fongicide selon les normes EN 1650 et EN 13697 en 15 min à 20 °C.

DETERQUAT AL est virucide selon la norme EN 14476 sur polyovirus, adénovirus, Influenza virus (H1N1 Grippe A, H5N1 Grippe aviaire), hépatite B et C, HIV, Rotavirus (gastro enterite), virus Herpès simplex.

Lingettes :

Bactéricidie : NF T 72-190 (Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa, Listeria monocytogenes, Legionella pneumophila, Lactobacillus plantarum, Salmonella enterica subsp. enterica sérotype Typhimurium).

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 6 boîtes de 200 lingettes

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1976) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre antipoison le plus proche.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

N° de révision 18-01-2013